

Au fil de nos observations et analyses nous avons documenté et questionné les diverses inégalités qui affectent les individus selon les composantes de l'espace scolaire en retenant successivement différents angles.

La répartition de l'offre scolaire, les inégalités d'accès aux établissements scolaires peuvent jouer sur les parcours et la réussite parce que subir deux heures de transport scolaire par jour ou subir une orientation par défaut peut conduire à décrocher ou échouer. Les établissements scolaires et formations sont en effet très inégalement répartis dans l'espace, pour partie en fonction de la population à scolariser, pour partie en fonction de la hiérarchie urbaine.

Si l'offre scolaire évolue globalement en fonction des fluctuations démographiques, ce n'est pas le seul critère retenu pour les ouvertures et fermetures de classes, d'établissements, de sections ou d'options. Les particularités locales telles l'enclavement, l'isolement, la faible densité de peuplement interviennent également, mais aussi les choix parentaux. Dans les aires rurales où une part importante des parents opte pour l'enseignement privé, le maintien du public est facilité par un assouplissement des seuils de fermeture. A l'inverse dans les agglomérations pourvues de nombreux établissements secondaires, le recours au privé ou aux dérogations par les familles qui refusent de scolariser leurs enfants dans les collèges de secteur peuvent conduire à des fermetures d'établissements. La carte scolaire et la sectorisation ne sont pas alors des outils suffisamment coercitifs pour empêcher des choix fondés sur l'entre-soi. Les parents agissent dans le cadre d'un véritable marché scolaire qui de fait n'est pas régulé par les autorités de l'Éducation nationale. Ce marché scolaire fait écho au marché immobilier devenu de plus en plus sélectif. L'augmentation du prix du mètre carré, davantage en fonction de la situation du logement que de sa qualité, contribue à la concentration de ménages de propriétaires ou de locataires proches par leurs revenus et leur mode de vie. Le processus affecte l'espace à des échelles différentes, de la rue, du quartier ou du lotissement, au grand ensemble ou à la commune, voire aux couronnes périurbaines.

La reproduction sociale à l'identique est un processus résultant de ces stratégies spatiales. Les parents des groupes favorisés programment et facilitent l'accès de leurs enfants aux formations les plus valorisées grâce aux ressources dont ils disposent : leur bonne connaissance du système éducatif et de son fonctionnement, la proximité culturelle qu'ils entretiennent avec les normes scolaires, la possession de ressources sociales et économiques nécessaires au financement des études longues et leur entre-soi dans des espaces résidentiels homogènes propices à la constitution de de secteurs scolaires sans problème. Leurs capitaux symbolique, économique, social et culturel contribuent à la définition de projets ambitieux. Les parents des groupes les moins favorisés, comme les enfants ne disposent pas d'autant de modèles et ne développent pas les mêmes ambitions, les conditions matérielles de vie ne favorisent pas les études. Pour d'autres parents des catégories intermédiaires, le souci est d'éviter le déclassement de leurs enfants, mais sans disposer des ressources suffisantes pour la mise en œuvre de stratégies de placement.

L'une des questions récurrentes est celle de la persistance des inégalités de réussite des élèves en lien avec leurs origines sociales alors que tous les ministres en charge de l'éducation ont proclamé œuvrer en faveur de la réduction des inégalités et pour la réussite de tous. Les comparaisons strictes de la réussite ou de l'échec en fonction de l'origine sociale des élèves depuis le début de la publication des indicateurs ne sont pas possibles dans la mesure où les séries statistiques ne sont pas suivies dans la durée. Des indicateurs ne sont plus publiés, comme le retard ou la composition sociale des classes de collèges ou de lycées. D'autres indicateurs ont fait dès le départ l'objet d'une rétention, comme ceux des évaluations. Pour autant, à partir des données accessibles l'on ne peut que constater la permanence des écarts de réussite, des écarts d'orientation et d'accès aux formations sur la base des origines sociales. Ainsi les indicateurs de performance des lycées sont construits à partir de la différence entre le taux de réussite attendu et le taux de réussite observé établissement par établissement. Le facteur central du taux attendu est l'origine sociale des élèves. Le recours à l'origine sociale comme facteur explicatif principal de la réussite et le fait que de manière ultra majoritaire l'écart entre le taux observé et le taux attendu est faible confirment que l'examen est fondamentalement une instance de validation de facteurs extérieurs à l'école et qu'elle ne compense qu'à la marge les inégalités sociales. La supposée valeur ajoutée des lycées n'est sans doute pas totalement indépendante, au sens statistique du terme, des investissements des parents en cours particuliers et autres stages d'approfondissement, particulièrement pour les élèves de sections générales et technologiques qui sont candidats à des formations sélectives. A l'inverse, la moindre réussite des élèves des sections professionnelles, découle peut-être aussi de leur moindre recours aux cours particuliers, aucune des

franchises nationales ne développe dans ses présentations en ligne, un onglet sur le soutien aux élèves des séries professionnelles.

L'école, lieu de reproduction des appartenances sociales ?

L'école est un réseau de lieux dédiés à la reproduction de la société. Elle assure en plus de l'instruction, l'éducation à la citoyenneté, au développement durable, elle prépare aux différents diplômes. Ses personnels proviennent d'une forme de reproduction sociale via les concours de recrutement et leur hiérarchie: professeur des écoles, professeur certifié, professeur agrégés. À côté de celle-ci, des services marchands aux individus et aux familles proposent des formations, des cours particuliers et des conseils à l'orientation dont les principaux clients sont souvent les parents les plus favorisés. Il s'agit pour eux d'assurer la conservation des places, du pouvoir, de ne pas subir un déclassement social.

La formation et l'éducation, essentielles à la reproduction de la société

L'éducation, processus complexe par lequel une personne passe de l'enfance à l'adulte, du mineur au majeur, est réalisée par la combinaison des interactions entre un individu et ceux qui l'entourent à la fois personnes physiques, parents et familles, voisinage et société environnante, et personnes morales à travers les représentants des institutions, des acteurs économiques. Elle permet à cette personne de développer son identité, sa personnalité tout en se reconnaissant comme partie prenante de groupes. De manière consensuelle en France l'éducation est considérée comme relevant globalement de la sphère privée et de la compétence parentale, à l'exception de ce qui est dévolu à l'école à travers certaines disciplines ou certaines parties de programme et de ce qui relève de l'encadrement social. L'éducation par l'imitation a pour objectif de fournir à l'individu les codes, les usages, les pratiques lui permettant de s'intégrer, sans heurts, aux groupes, en premier la famille. Elle débouche à la fois sur l'émancipation personnelle et sur l'intégration sociale. En cela l'éducation est un des moyens qui permet de reproduire la société grâce à la transmission des usages, des principes, des valeurs, des codes, et qui permet aux personnes de s'approprier savoirs et méthodes pour subvenir à leurs besoins et assurer leur indépendance, leur autonomie. L'éducation est ainsi au cœur de la reproduction de la société, une grande partie des actes éducatifs sont définis à la fois en termes de protection des enfants mineurs et d'émancipation pour leur permettre de devenir majeurs. Les constats que nous avons établis conduisent à interroger les inégalités qui en résultent. Le système éducatif permet certes la reproduction de la société en contribuant à former des citoyens qui sont en même temps des producteurs, des consommateurs, mais il ne contribue pas pleinement à assurer les mêmes possibilités d'accès des personnes différentes formations et à obtenir la même réussite. En effet, une partie de ce qui fonde l'évaluation, la note et l'appréciation lors des devoirs, des examens ne résulte pas d'un enseignement explicite. La note, de nombreux travaux l'ont montré, n'est pas un élément totalement objectif, le vocabulaire la syntaxe dénotent des différences sociales. Argumenter en utilisant « déjà » et « du coup » comme connecteur logique n'entraîne pas la même adhésion que « quoique » et « en conséquence ». Utiliser comme argument des références classiques, des exemples d'œuvres d'art vues lors d'une visite à Rome ou à New-York apporte plus que la seule expérience de la vie quotidienne. Autrement dit, les positions sociales auxquelles accèdent les jeunes sont largement tributaires de celles de leurs parents, les mobilités sociales sont réduites, particulièrement les mobilités ascendantes. Il ne s'agit pas de proclamer l'existence d'un déterminisme social théorique et absolu, mais l'origine sociale des élèves reste le facteur explicatif principal des différences de cursus, de parcours et de réussite. Le Ministère de l'Éducation nationale en fait lui-même une des clés pour analyser ce qu'il appelle la performance des lycées. Cet indicateur, l'origine sociale, considéré comme une variable explicative de la performance des lycées, rend compte d'un fait extérieur au lycée, sur lequel les enseignants, ni les élèves ne peuvent intervenir. Si cela n'a pas d'incidence massive pour les enfants des groupes les plus aisés de la population, parce qu'ils ont une culture, une langue, des habitus proches de ceux de leurs enseignants, c'est beaucoup plus déterminant pour les enfants de parents peu diplômés, peu qualifiés. De ce fait même si l'école désormais inclusive « vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers », les programmes et horaires ne contiennent toujours pas de volet éducatif particulier. L'attention est portée sur le « *socle commun de connaissances, de compétences et de culture*¹ » dont les modalités pratiques d'acquisition résultent bien de l'enseignement et non de l'éducation au sens plein du terme. À aucun moment, si ce n'est en concédant que la formation morale et civique est assurée de manière « respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles », la question

¹ *Socle commun de connaissances, de compétences et de culture* NOR : MENE1506516D Décret n° 2015-372 du 31-3-2015 - J.O. du 2-4-2015 MENESR - DGESCO A1-2

des différences d'éducation des élèves, qu'elles soient d'origines sociales, spatiales, idéologiques n'est envisagée. Alors même que ces différences sont à la source des fractures qui caractérisent les faits scolaires. L'absence de politique éducative interministérielle ne facilite pas la résolution des difficultés scolaires auxquelles l'éducation prioritaire tente d'apporter des remèdes. Les conditions de scolarisation des enfants restent fortement tributaires des lieux de résidence des parents qui eux-mêmes sont déterminés par le niveau de revenus des familles, lui-même déterminé par leur propre carrière scolaire. L'apparente unification des parcours scolaires avec le collège unique, la disparition de la plupart des formations professionnelles de niveau VI et V et le remplacement des séries par les spécialités n'a pas débouché sur la disparition de la relégation scolaire des enfants des familles défavorisées. Le décrochage scolaire est subi principalement par des enfants de familles en difficulté. Les enfants d'ouvriers, de chômeurs et d'inactifs sont beaucoup plus présents dans les formations professionnelles courtes qui subsistent, sont plus nombreux dans les baccalauréats professionnels et arrêtent beaucoup plus souvent leurs études au plus tard à bac+2. Les enfants sous protection de l'aide sociale à l'enfance, comme les élèves porteurs de handicap, arrêtent plus précocement leurs études que les autres. Les filières professionnelles et technologiques restent marquées par une dissociation forte des genres, la culture des métiers de garçons et des métiers de filles persiste. Les formations sélectives continuent de recruter principalement, pour ne pas dire quasi-exclusivement, des enfants de parents fortement diplômés. Dans un pays où le marché immobilier est de plus en plus segmenté, où la mixité sociale n'est un objectif ni pour les aménageurs, ni pour bon nombre de conseils municipaux, ni pour les propriétaires de logement, en dépit des annonces de lois sur l'aménagement du territoire, la carte scolaire ne fait que traduire la réalité sociale. Les parents qualifiés, informés et aisés peuvent choisir les parcours scolaires qui éloignent leurs enfants de ceux des familles populaires et défavorisées. La mobilité n'est possible que pour ceux qui ont les ressources culturelles, sociales et économiques adaptées à leur réalisation. De manière régulière, des collèges de périphérie sont fermés parce que le nombre de jeunes à scolariser dans le secteur diminue, dans le même temps les collèges de centre-ville restent ouverts grâce à l'élargissement de leur secteur de recrutement et de leur offre d'options qui permet de compenser la baisse de leur effectif. Ce qui est constaté à l'échelle des agglomérations, se retrouve dans les régions, l'opposition entre les départements d'outre-mer et les départements de métropole perdure. Les régions de meilleure réussite conservent leur rang dans les classements. Ce sont aussi celles où les familles sont plus impliquées dans le soutien à l'école par le biais d'associations, amicales laïques et patronages, et où, de manière générale, la vie associative et culturelle est plus intense. Tant que les apprentissages scolaires seront évalués autant, et sans doute plus, sur ce qui est acquis en dehors de l'école, que sur ce qui est véritablement apporté par l'école, les fractures scolaires ne se réduiront pas. Si les attentes de l'institution scolaire restent implicites, ni les élèves, ni leurs parents ne pourront agir efficacement pour s'adapter aux attentes de l'école. Ils resteront démunis en l'absence de connaissances des codes à respecter et à utiliser, démunis et donc défavorisés.

Pour consulter nos données et analyse www.fracturesscolaires.org

Un atlas des fractures scolaires en France

Ce site est un complément à l'Atlas des fractures scolaires (Autrement, 2010) et à Education et fractures scolaires (Chronique sociale, 2022) par de nouvelles analyses des inégalités de la maternelle à l'enseignement supérieur

[Trouver une information sur le site](#) [Un atlas renouvelé et actualisé](#) [Contact](#) [Questions d'actualité et méthodologie](#)

Un atlas renouvelé et actualisé



Ecole désaffectée du hameau Les Meyries
Commune de Chateau-Queyras (05)



Groupe scolaire Maupassant, à l'origine 3 écoles maternelle, filles et garçons
Le Trait (76)



A l'origine, école-mairie-justice de paix
Ryes (14)

NOUS SOMMES PROFESSEURS : HOMMAGE À M. SAMUEL PATY

Les auteurs de ce site expriment tout leur respect pour la mémoire de M. Samuel Paty, un de leur collègue, assassiné pour avoir respecté les programmes de l'éducation nationale en sensibilisant ses élèves à la liberté d'expression.

Les Fractures scolaires

fracturesscolaires.org

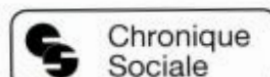


4^o de couverture de **Éducation et fractures scolaires, questions de géographes à propos de l'école.**

Comprendre
la société



l'essentiel



1, rue Vaubecour - 69002 Lyon
www.chroniquesociale.com

Éducation et Fractures scolaires

Questions de géographes à propos de l'École

Pour vérifier la réalité des affirmations exprimées par les responsables du système éducatif français les auteurs ont questionné en géographes la mise en œuvre et les résultats de l'École. Après *la répartition des lieux dans lesquels l'éducation est assurée* (Ch.1) et *la présence de l'École dans l'espace quotidien* (Ch. 2) ils questionnent en cinq temps le fonctionnement de l'école.

L'École s'adapte-t-elle aux contextes locaux? (Ch. 3)

Quelle est la répartition spatiale des moyens? (Ch. 4)

Les parents influent-ils sur la carte scolaire? (Ch. 5)

Les lieux scolaires sont-ils genrés? (Ch. 6)

L'École est-elle un service de reproduction sociale à l'identique? (Ch. 7)

Dans une dernière partie, des *questions en suspens* (Ch. 8) de l'influence de la fratrie au rôle des cours particuliers, sans oublier la scolarité des jeunes confiés à l'Aidè sociale à l'enfance sont envisagées.

En conclusion, les auteurs mettent en perspective les différentes inégalités et plaident pour que le système éducatif, sans abandonner ses objectifs d'enseignement prenne plus en compte le poids de l'éducation dans la construction des parcours scolaires des élèves.

Les auteurs

Rémi Rouault, professeur émérite de géographie sociale, Université de Caen-Normandie, chercheur associé CNRS UMR ESO, analyse les inégalités scolaires en France depuis le milieu des années 1980. Coauteur du site fracturescolaires.org

Patrice Caro, professeur de géographie à l'Université de Caen, responsable du site caennais de l'UMR ESO CNRS, directeur du centre associé au Céreq placé dans cette UMR. A récemment publié l'Atlas social de Caen (<https://atlas-social-de-caen.fr/>).